

Conditions générales Aquation

Inscription :	L'inscription aux cours est définitive dès réception de la facture/confirmation de participation.
Désistement :	En cas de désistement, annoncer celui-ci à Aquation <u>par écrit au plus tard 5 jours avant le début de la période concernée</u> . Passé ce délai, le 50% du montant du cours sera demandé.
Prix des cours :	Sauf condition spéciale, le paiement est à effectuer <u>dans les 30 jours</u> suivant la réception de la facture.
Absences :	Seules les absences excusées peuvent être remplacées. Merci d'informer Aquation au plus vite de vos absences prolongées.
Remboursement, reports :	Si une leçon n'a pu être dispensée par Aquation et a dû être annulée, le montant correspondant à celle-ci vous sera remboursé. <u>Les vacances privées et empêchements personnels (professionnels, familiaux) ne sont pas déductibles ni remplaçables au-delà de la période de validité de l'inscription.</u>
Remplacements :	En cas d'empêchement exceptionnel à se rendre à une leçon, il est possible de remplacer celle-ci un autre jour, <u>après avoir préalablement informé Aquation.</u>
Certificats médicaux :	Les certificats médicaux sont pris en compte dans le cas de l'inscription avec le tarif au prorata au-delà de 3 semaines consécutives, soit dès la 4 ^{ème} semaine d'absence. Les cours manqués seront reportés sur la période suivante. Les certificats médicaux <u>ne sont pas pris en compte en cas d'inscription annuelle</u> (août-juin) en revanche les cours manqués peuvent être rattrapés durant la période de validité de l'inscription annuelle.
Hygiène :	Afin de garantir une bonne qualité d'eau et d'en réduire le chlore, une <u>douche complète</u> est indispensable avant le cours, ainsi qu'un démaquillage si nécessaire.
Problèmes techniques :	Aucune charge ne peut être retenue contre Aquation et Muriel Kuster en cas de problèmes techniques liés à la gestion des bassins et/ou de fermeture(s) non planifiée(s) de ceux-ci.
Assurance :	L'assurance risque accident est à la charge de chacun(e). Aquation et Muriel Kuster déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol dans l'enceinte de la piscine et les vestiaires.
Renseignements, contact :	Aquation - Muriel Kuster, Trois-Rods 15, 2017 Boudry, 032/730 17 76. www.aquation.ch/contact@aquation.ch